

Votre enfant à l'école  
**maternelle**

Année 2009-2010

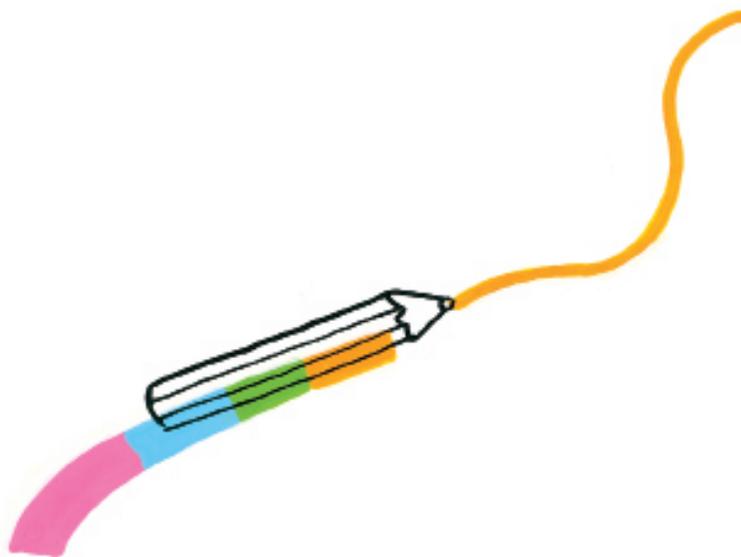


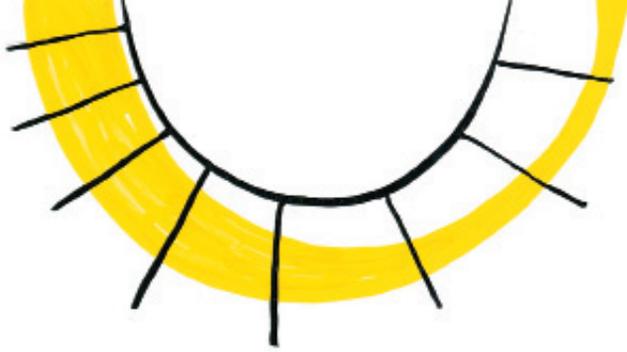
**L'ÉCOLE, UN CHEMIN VERS L'AVENIR**



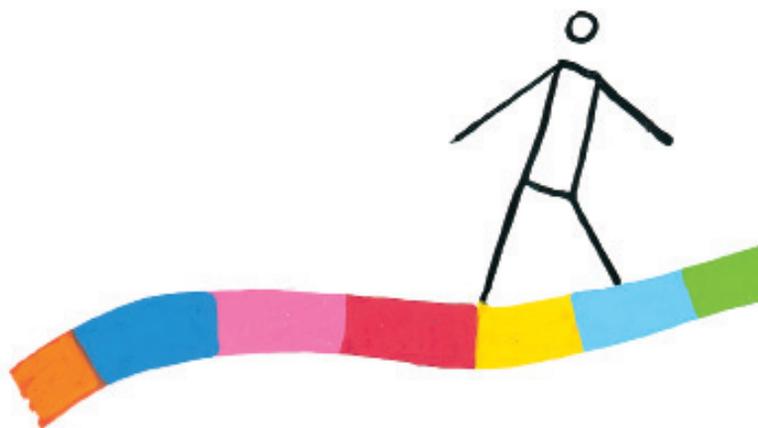


Votre enfant à l'école  
**maternelle**





L'ÉCOLE,  
UN CHEMIN  
VERS L'AVENIR



**Éditorial de Luc Chatel . . . . . 4**

**L'école maternelle en pratique . . . . . 6**

L'essentiel sur la scolarité de votre enfant  
en maternelle . . . . . 8

Votre rôle de parent d'élève . . . . . 12

La santé et la sécurité de votre enfant . . . . . 15

La scolarisation des enfants handicapés . . . . . 18

Qui fait quoi pour l'école maternelle? . . . . . 19

Qu'est-ce que le droit d'accueil? . . . . . 20

**Les programmes . . . . . 22**

Préambule . . . . . 24

Programme de l'école maternelle :  
petite section, moyenne section, grande section . . . . . 26

Tableaux : Repères pour organiser la progressivité  
des apprentissages à l'école maternelle . . . . . 41

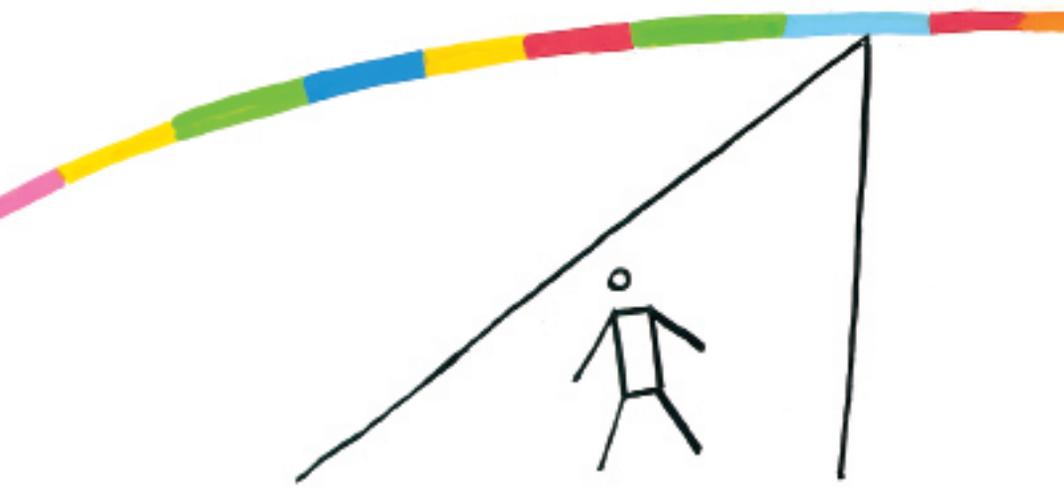


# Préparons ensemble l'avenir de nos enfants

Dans quelques jours, votre enfant va vivre sa première rentrée scolaire : il va découvrir un nouveau monde, l'école maternelle, et un nouveau mode de vie. C'est un moment essentiel pour lui et pour toute la famille, qui va l'accompagner dans ses premiers pas, surtout s'il s'agit de votre premier enfant scolarisé. C'est pourquoi j'ai souhaité que le ministère de l'Éducation nationale édite ce guide intitulé *Votre enfant à l'école maternelle* et le diffuse gratuitement à tous les parents.

Au fil des pages, ce guide vous présentera les programmes d'enseignement, les objectifs à atteindre ainsi que des informations pratiques destinées à répondre aux questions que vous pouvez vous poser. Ce guide veut aussi éclairer votre rôle en tant que parent d'élève. Il vous permettra notamment d'identifier l'ensemble de vos interlocuteurs.

L'école maternelle occupe une place centrale au sein de notre système éducatif. Elle est beaucoup plus qu'une structure d'accueil : elle est le



lieu des premiers apprentissages. Sous la conduite de leurs professeurs, dont je veux saluer ici la compétence et le dévouement, nos enfants s'approprient progressivement le langage. Ils apprennent à s'exprimer, ils enrichissent leur vocabulaire et découvrent l'univers de l'écrit.

C'est aussi à l'école maternelle qu'ils commencent à observer et à découvrir le monde qui les entoure, notamment en pratiquant des activités physiques ou artistiques essentielles à leur épanouissement. C'est enfin à l'école maternelle que la plupart des enfants vivent leur première expérience de vie collective, avec toutes ses exigences.

Vous le voyez, le rôle de l'école maternelle, c'est d'aider votre enfant à devenir un élève et de l'accompagner sur la voie qui le conduira à l'apprentissage des savoirs fondamentaux.

Une école pour tous, la réussite pour chacun : voilà l'ambition de l'école républicaine aujourd'hui. Cette ambition commence à la maternelle, qui est le premier maillon d'un parcours qui mènera votre enfant jusqu'au baccalauréat.

Bonne rentrée à tous !

**LUC CHATEL**

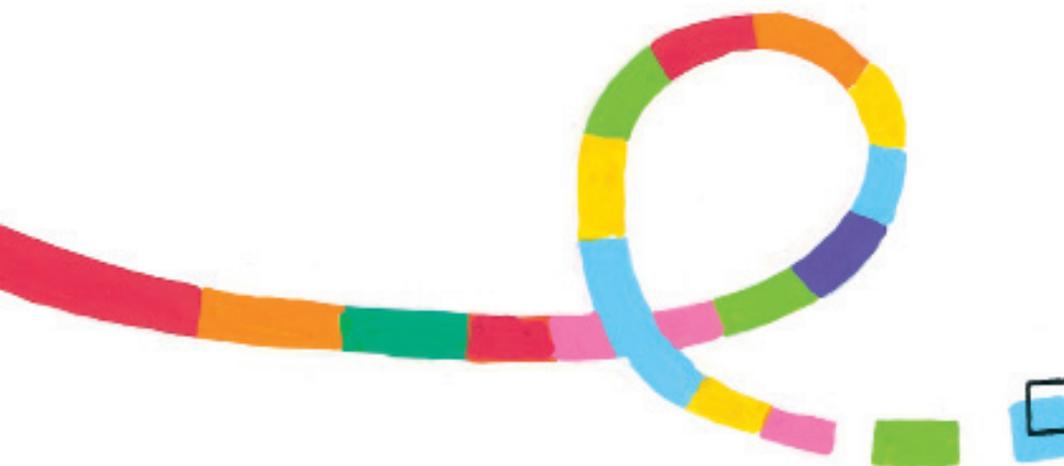
Ministre de l'Éducation nationale,  
Porte-parole du gouvernement



# L'école maternelle en pratique

Votre enfant vient d'entrer à l'école maternelle. Sa réussite dépend largement du dialogue qui va s'établir entre les personnels de l'école et vous ainsi que de votre implication dans l'accompagnement de son parcours.

Pour vous aider, le ministère de l'Éducation nationale a rassemblé dans ce guide des conseils et quelques informations pratiques.





# 1 L'essentiel sur la scolarité de votre enfant en maternelle

## L'école maternelle dans l'école primaire

L'école maternelle, petite, moyenne et grande sections, constitue avec l'école élémentaire, l'école primaire.

**Le cycle des apprentissages premiers** recouvre toute l'école maternelle.

**Le cycle des apprentissages fondamentaux** s'ouvre en grande section.

L'enseignement a lieu du lundi matin au vendredi après-midi.

La durée d'enseignement pour tous les élèves d'une classe est de 24 heures par semaine, soit 864 heures par an.

Deux autres heures sont consacrées chaque semaine à l'aide personnalisée aux élèves en difficulté et au travail en petits groupes.

De la petite à la grande section, les enfants apprennent à vivre en groupe, à communiquer avec les adultes et les autres enfants, ils découvrent le monde qui les entoure et préparent leur rentrée à l'école élémentaire.

## L'école maternelle et la petite enfance

L'école maternelle est le pivot de l'accueil des plus jeunes enfants dans notre pays. Elle travaille en liaison avec tous les systèmes d'accueil éducatif de la petite enfance.

Elle a toute sa place dans le rapport qui s'établit entre les besoins, l'offre d'accueil et les possibilités locales.

Dans ce contexte, l'école maternelle joue un rôle d'accueil de qualité, particulièrement dans les secteurs difficiles.

## À quel âge votre enfant peut-il être accueilli à l'école maternelle ?

Les enfants français et étrangers peuvent y être accueillis à partir de **trois ans**. Ils peuvent également être admis, **dans la limite des places disponibles, s'ils ont atteint l'âge de deux ans au jour de la rentrée scolaire**, à condition qu'ils soient physiquement et psychologiquement prêts à la fréquenter. Les enfants doivent en particulier avoir acquis une propreté corporelle suffisante et régulière.

## L'essentiel sur la scolarité de votre enfant en maternelle

Ils y restent jusqu'à la rentrée scolaire de l'année civile au cours de laquelle ils atteignent l'âge de six ans.

### Dans quelle école scolariser votre enfant ?

Vous pouvez scolariser votre enfant dans une école publique ou dans une école privée.

**Pour la première inscription** de votre enfant dans une école publique, **adressez-vous à votre mairie** pour connaître l'école de votre secteur.

Si vous voulez inscrire votre enfant dans une autre école que celle dont vous dépendez dans votre commune, vous devez demander une dérogation à votre mairie.

Si vous voulez inscrire votre enfant dans une école située dans une autre commune que celle où vous résidez, vous devez vous adresser à la mairie de la commune d'accueil.

Cet accueil peut vous être refusé lorsqu'il s'agit d'une première inscription dans la commune, sauf si la demande est justifiée par l'absence d'école dans la commune de résidence ou par certaines situations particulières.

En cas de difficultés d'inscription, adressez-vous aux services de l'inspection académique de votre département. Ceux-ci vous aideront à trouver une solution.

Lorsque votre enfant est inscrit à l'école maternelle d'une commune d'accueil, il a le droit d'y effectuer toute sa scolarité maternelle.

**L'inscription doit être faite au plus tard au mois de juin précédant la rentrée scolaire.** Mais certaines communes la reçoivent plus tôt. Renseignez-vous.

Si l'enfant ne change pas d'école, l'inscription n'a pas à être renouvelée tous les ans.

### Quels sont les objectifs de l'école maternelle ?

L'école maternelle a pour finalité d'aider chaque enfant à devenir autonome et à s'approprier des connaissances et des compétences, selon des démarches adaptées, afin de préparer sa réussite au cours préparatoire. **L'objectif essentiel de l'école maternelle est l'acquisition d'un langage oral riche, organisé et compréhensible par l'autre.**

Les apprentissages se structurent autour des domaines d'activités suivants :

- s'approprier le langage ;
- découvrir l'écrit ;
- devenir élève ;
- découvrir le monde ;
- percevoir, sentir, imaginer, créer.



### Comment se déroule généralement une journée à l'école maternelle ?

L'organisation du temps à l'école est adaptée aux rythmes des jeunes enfants.

Tout au long de la journée, les enfants sont placés **en situation d'activités visant des apprentissages précis dans des domaines variés**. Ces activités prennent parfois la forme de jeux : c'est plus souvent le cas en petite section, ça l'est de moins en moins en grande section où apparaissent des exercices dirigés. Toutes les activités favorisent l'apprentissage de la langue, qui constitue l'objectif prioritaire du programme de l'école maternelle. **La progressivité** des activités est conçue sur l'ensemble du cycle maternel et, bien évidemment, dans le cadre de l'année scolaire.

Les formes d'activités font alterner des groupes restreints souvent appelés «**ateliers**» et des **moments de regroupement**. Ces regroupements sont l'occasion pour l'enseignant de présenter les activités et de donner les consignes ou bien de faire un bilan sur ce qui a été réalisé, de commenter les réussites, de repérer et expliquer les erreurs ou les difficultés, de mettre en évidence ce qui doit être retenu. Les enfants s'expriment face à leurs camarades et les écoutent ; ils découvrent les règles de communication dans un groupe. C'est souvent lors de regroupements que l'enseignant raconte ou lit des histoires et organise des échanges pour s'assurer que le sens en a été compris. C'est aussi pendant des regroupements que les enfants chantent, disent des comptines ou des poèmes de mémoire ou apprennent de nouveaux textes.

L'objectif de faire réussir chaque élève anime les enseignants qui choisissent les situations pédagogiques adaptées et les présentent aux enfants. Dans certains cas, une aide personnalisée est mise en place pour permettre à chacun d'atteindre l'objectif fixé par l'enseignant et les programmes.

L'école maternelle est attentive aux besoins particuliers des jeunes enfants et leur apporte des réponses adaptées.

- **L'accueil** est un temps privilégié d'écoute et d'attention portées à chaque enfant et aux adultes qui l'accompagnent. Il favorise la séparation dans la sérénité. C'est un sas entre le monde de la famille et celui de l'école. Limité dans le temps, il se tient habituellement dans la classe. Il a une importance particulière en petite section.
- **La sieste** est un temps nécessaire pour certains enfants, les plus jeunes surtout ; la possibilité de se reposer est proposée dans des conditions psychologiques positives et matérielles correctes.
- **Les récréations** constituent une pause dans les activités d'apprentissage au cours de chaque demi-journée. Elles sont un peu plus longues qu'à l'école élémentaire. Ce sont des moments éducatifs : des activités motrices sont possibles dans un espace aménagé pour répondre aux besoins physiques des enfants et sous la surveillance des enseignants. Elles favorisent les contacts entre enfants d'âges différents et la responsabilisation des plus grands. Se déroulant en plein air aussi souvent que possible, ces moments concourent à une bonne hygiène de vie.

### Qui sont vos interlocuteurs à l'école maternelle ?

L'enseignant responsable de la classe de votre enfant est votre premier interlocuteur pour tout ce qui concerne les apprentissages et la vie en classe. Vous pouvez aussi vous adresser au directeur ou à la directrice de l'école, qui est responsable de son bon fonctionnement.

Vous pouvez également vous adresser à l'inspecteur de l'Éducation nationale (IEN) qui est le supérieur hiérarchique des enseignants des écoles situées dans la circonscription. À ce titre, il gère administrativement les écoles, anime la vie pédagogique des équipes de maîtres et les inspecte individuellement.

**Les coordonnées de l'inspection dont relève une école doivent être affichées à l'école.**



## 2 Votre rôle de parent d'élève

En accompagnant votre enfant dans sa scolarité, vous pouvez l'aider à réussir.

Accompagner votre enfant, c'est d'abord vous tenir régulièrement informé de ce qui se passe dans la classe et à l'école, et saisir autant que possible les occasions d'y être présent.

C'est aussi encourager votre enfant et le soutenir dans ses efforts pour réussir.

C'est encore l'aider à développer son autonomie et son sens des responsabilités, lui apprendre le respect de lui-même et des autres ainsi que l'utilité des règles de vie en commun. En veillant à ce qu'il observe une bonne hygiène de vie, vous lui donnez plus de chance d'être plus disponible pour apprendre (voir « La santé et la sécurité de votre enfant », page 15).

### Être informé

En tant que parent, membre de la communauté éducative, vous disposez de droits reconnus et garantis par le Code de l'éducation.

Le premier de vos droits est d'être informé, directement et régulièrement, lors des rencontres personnelles avec l'enseignant, des progrès et des difficultés de votre enfant, des mesures éventuellement prises pour l'aider ainsi que de son comportement à l'école.

Beaucoup de questions étant communes à tous les parents, le directeur organise au moins deux fois par an et par classe une rencontre entre les parents et les enseignants.

Les parents sont tenus régulièrement informés des résultats et du comportement scolaires de leurs enfants, notamment par l'intermédiaire du livret scolaire.

Le directeur veille aussi à ce qu'une réponse soit donnée aux demandes d'informations et d'entrevues que vous présentez.

Lors de sa première réunion, le conseil d'école examine les conditions d'organisation du dialogue avec les parents. Il peut prévoir toute action supplémentaire pour tenir compte des spécificités locales et des orientations du projet d'école.

Les heures de réunion doivent être compatibles avec vos horaires de travail.

### Participer à la vie de l'école

Le plus sûr moyen de participer à la vie de l'école est de voter lors de l'élection des délégués de parents qui siègent au conseil d'école et, pourquoi pas, de poser votre candidature comme délégué des parents de la classe où se trouve votre enfant.

Le parent délégué assure un lien entre l'équipe éducative (directeur, enseignants, médecin scolaire et assistante sociale) et les autres parents ; il assiste au conseil d'école.

### À quoi sert le conseil d'école ?

Le conseil d'école vote le règlement intérieur et adopte le projet d'école. Il donne des avis et fait des suggestions sur le fonctionnement et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école (intégration des enfants handicapés, activités périscolaires, restauration scolaire, hygiène, sécurité des enfants). Il peut proposer un projet d'organisation du temps scolaire.

### Adhérer à une association de parents

L'adhésion à une association de parents n'est pas obligatoire mais elle est conseillée si vous souhaitez participer à la vie de l'école. Le rôle des associations de parents d'élèves est reconnu dans le décret n° 2006-935 du 28 juillet 2006.

### Élire des délégués

Les représentants des parents au conseil d'école (un par classe) sont élus chaque année, au milieu du mois d'octobre. Vous pouvez voter au bureau de vote ouvert à l'école ou par correspondance.

Chaque parent, quelle que soit sa situation (marié ou non, séparé, divorcé...) est électeur et éligible.

L'élection a lieu au scrutin de liste à la représentation proportionnelle. Chaque liste doit comporter au moins deux noms et, au plus, le double du nombre de sièges à pourvoir.



## L'école en pratique

Vous pouvez constituer une liste, même si vous n'êtes pas membre de l'association de parents d'élèves représentée dans l'école que fréquente votre enfant.

Les délégués participent au bon fonctionnement de l'école et peuvent faire valoir utilement le point de vue des familles. L'élection est donc un acte important pour chaque parent.

Pour toute information, vous pouvez vous adresser à l'inspection académique du département.

### Le dialogue avec l'école et les recours possibles

Vous vous interrogez sur la scolarité de votre enfant ou sur sa vie en classe ?

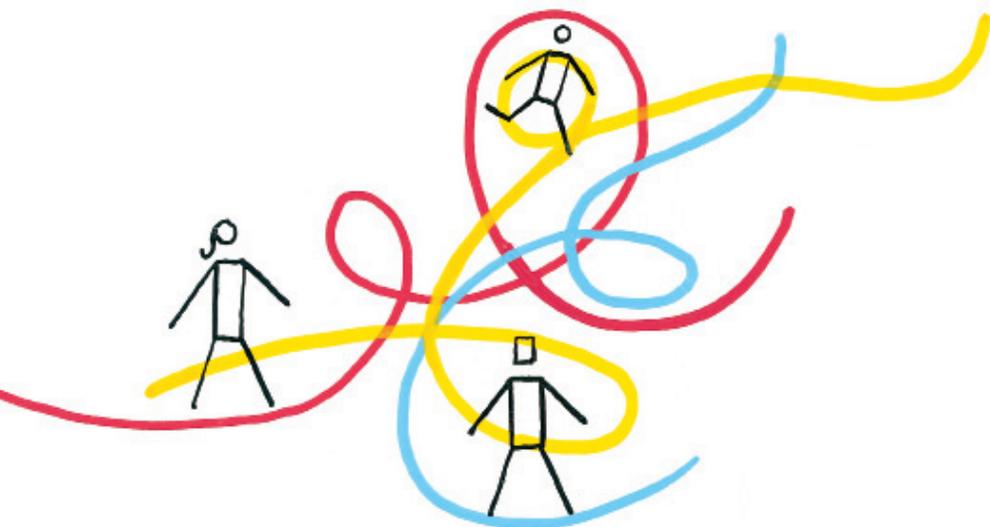
N'hésitez pas à demander un rendez-vous personnel à l'enseignant responsable de sa classe. Dans tous les cas, c'est votre

premier interlocuteur. L'enseignant, tout comme le directeur ou la directrice, est tenu de donner suite à vos demandes d'informations ou de rendez-vous.

Si vous ne comprenez pas ou si vous n'êtes pas d'accord avec une décision concernant votre enfant, la première démarche consiste à dialoguer avec l'enseignant responsable de la classe de votre enfant.

Le cas échéant, vous en parlerez aussi avec le directeur ou la directrice de l'école qui est responsable du bon fonctionnement de l'école.

Si nécessaire, vous pourrez ensuite demander conseil à l'inspecteur de l'Éducation nationale du secteur.



# 3 La santé et la sécurité de votre enfant



## Au moment de l'inscription

Vous devez présenter le carnet de vaccination de votre enfant à jour.

Pour la fréquentation scolaire, **les vaccinations contre les maladies suivantes sont obligatoires** : diphtérie, tétanos, poliomyélite (vaccins souvent associés à la coqueluche).

D'autres sont vivement recommandées : rougeole, oreillons, rubéole (ROR).

Soyez vigilants sur les dates de rappel.

## Les visites médicales

Le premier bilan de santé est effectué entre cinq et six ans, en grande section de maternelle ou au cours préparatoire.

Cet examen médical complet comprend le dépistage systématique des handicaps ou défauts mineurs (vue, audition, troubles du langage, du comportement). La présence d'un parent est conseillée. Vous pouvez demander une autorisation d'absence à votre employeur en présentant la convocation à cette visite médicale obligatoire.

## Les soins et les situations d'urgence à l'école

Un protocole national sur l'organisation des soins et des urgences dans les écoles et les établissements publics locaux d'enseignement a été publié le 6 janvier 2000.

Des consignes précises sur la conduite à tenir en cas d'urgence doivent être affichées. Une ligne téléphonique permettant de contacter les services d'urgence doit être accessible en permanence.

Toutes les écoles s'assurent le concours d'un service d'hospitalisation proche, susceptible d'accueillir les élèves en cas d'urgence.

Dans tous les cas graves, la famille est prévenue ainsi que le directeur d'école.

L'Éducation nationale s'est préparée à l'éventualité d'une pandémie de grippe A (H1N1). En fonction de l'évolution de la situation, des dispositions particulières pourront être adoptées par les autorités locales ou nationales. Il vous est conseillé d'habituer votre enfant à respecter des règles d'hygiène essentielles et de suivre les recommandations indiquées sur le site Pandémie grippale – Guide pratique de la vie quotidienne (<http://www.pandemie-grippale.gouv.fr/monquotidienpandemie/>).

## Si votre enfant est allergique ou soumis à un traitement médical

Si votre enfant nécessite une prise en charge particulière liée à son état de santé (médicaments d'urgence, régime alimentaire, etc.), vous pouvez demander à l'école d'établir un projet d'accueil individualisé (PAI) qui sera rédigé en

## L'école en pratique

concertation entre le médecin de l'Éducation nationale, l'enseignant et vous-même.

### La restauration scolaire

La restauration scolaire répond à une **double exigence** : maintenir la **qualité nutritionnelle des repas** et **mieux vous informer**, notamment sur les questions liées à la sécurité alimentaire.

À l'école maternelle, **la responsabilité de la restauration relève de la collectivité locale** (généralement la commune ou la communauté de communes). Les modes d'organisation varient selon la taille des communes. Le service est assuré, soit par le personnel communal, soit par celui du service de restauration.

Le menu peut être affiché.

### Un enfant en bonne santé : quelques conseils de bon sens

- **Veillez à son alimentation.** Préparez-lui un petit déjeuner complet qu'il prendra avant de partir à l'école, évitez les produits de grignotage trop salés, trop gras ou trop sucrés.
- **Favorisez son sommeil** : fixez une heure raisonnable pour le coucher et privilégiez la régularité. Vous pouvez lui expliquer que le sommeil est important pour grandir, se remettre des fatigues de la journée et être prêt le lendemain pour apprendre.

### L'assurance scolaire est-elle obligatoire ?

Il est juridiquement exact que l'assurance scolaire ne peut être exigée pour les activités obligatoires à l'école, mais il est de fait plus raisonnable et plus simple de souscrire une assurance scolaire

spécifique. Elle est, par exemple, indispensable pour participer à une sortie scolaire. De plus, les organisateurs d'activités facultatives ou périscolaires ont le droit d'exiger des élèves qu'ils soient assurés pour les risques liés à ces activités. Enfin, il est indispensable que votre enfant soit assuré pour les trajets et les activités extrascolaires (sportives, etc.), pour les risques de dommages qu'il pourrait causer mais aussi pour ceux qu'il pourrait subir.

Si vous avez déjà souscrit une assurance « multirisque familiale » et que vous ne souhaitez pas souscrire une assurance de plus, vérifiez attentivement avec votre assureur les risques qu'elle couvre dans les cadres scolaire et périscolaire, et jusqu'à quel niveau. Vous lui demanderez alors de vous communiquer par écrit ces précisions.



# 4 La scolarisation des enfants handicapés

## Un enfant handicapé peut-il être accueilli à l'école maternelle ?

La scolarisation de votre enfant est un droit. S'il est handicapé, il peut donc être accueilli dès l'âge de trois ans à l'école maternelle, comme tout autre enfant.

Pour rechercher avec vous les modalités les mieux adaptées à ses besoins, la démarche la plus judicieuse consiste pour vous à faire reconnaître et évaluer la situation de handicap qui est la sienne.

Il vous suffit pour cela de vous adresser à la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH). Cette institution a été créée dans chaque département pour simplifier les démarches des familles (demandes de projet personnalisé de scolarisation, allocations, etc.). Elle regroupe toutes les compétences nécessaires à la prise en charge des personnes présentant un handicap.

## La scolarisation individuelle

Si votre enfant présente un handicap qui ne nécessite pas une prise en charge par une institution spécialisée, il peut être scolarisé avec les autres élèves grâce à un projet personnalisé de scolarisation (PPS). S'il présente un handicap nécessitant des conditions d'accueil particulières (s'il a par exemple des difficultés à se déplacer ou s'il a besoin d'un matériel spécifique), son PPS devra préciser les

aménagements nécessaires ainsi, que éventuellement, l'attribution d'un auxiliaire de vie scolaire. Le PPS est établi par la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) avec l'aide des équipes pédagogiques. Son application est suivie par un enseignant référent nommé par l'inspecteur d'académie.

## Les classes d'intégration scolaire (CLIS)

Si la scolarisation individuelle en milieu ordinaire n'est pas la réponse la mieux adaptée aux besoins de votre enfant, il peut être accueilli dans une classe d'intégration scolaire (CLIS). Les CLIS répondent à quatre situations de handicap : déficience visuelle, auditive ou motrice, et troubles des fonctions cognitives. Limitées à douze élèves, ces classes sont situées dans des écoles de quartier ordinaires. Selon leurs capacités, tous les élèves des CLIS participent plus ou moins fréquemment à des activités organisées dans d'autres classes. La commission des droits et de l'autonomie de la MDPH prononce l'orientation en CLIS et désigne l'école qui accueillera votre enfant.



# 5 Qui fait quoi pour l'école maternelle ?

La majorité des questions que vous vous poserez au cours de la scolarité de votre enfant trouveront réponses auprès de vos interlocuteurs habituels présentés au début de ce guide. Il peut cependant être utile de connaître le rôle des instances et des personnels qui participent au bon fonctionnement de l'école maternelle et élémentaire.

## Le ministère de l'Éducation nationale

Le ministère fixe les programmes, recrute, forme et rémunère les professeurs des écoles. Il s'assure de la qualité et de la conformité des enseignements.

## L'inspection académique

C'est la direction des services départementaux de l'Éducation nationale. Elle gère les personnels enseignants de l'enseignement primaire, l'organisation pédagogique et la vie scolaire de l'école. Elle recrute les auxiliaires de vie scolaire qui facilitent l'intégration des élèves handicapés dans les classes.

## La commune

La commune est propriétaire des écoles publiques, maternelles et élémentaires présentes sur son territoire. C'est elle qui construit, agrandit, entretient les bâtiments, y compris pour les grosses réparations.

Elle fournit et entretient les équipements nécessaires à l'enseignement et au

fonctionnement de l'école. Elle organise et finance la cantine scolaire. Elle recrute, forme et rémunère les personnels non enseignants, notamment ceux qui assurent l'entretien ou le service de restauration scolaire (y compris sa surveillance).

Parmi ces personnels, on compte les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) dont le rôle est essentiel à la bonne marche des écoles maternelles. Outre leurs missions en matière de propreté et d'hygiène, ils inscrivent leur action quotidienne dans le champ éducatif et sont associés aux projets des écoles et des classes.

Nommés par le maire après avis du directeur ou de la directrice de l'école, ils sont sous la double autorité de l'administration municipale et de l'école. Placés sous la responsabilité du directeur ou de la directrice de l'école maternelle pendant le temps scolaire, ces personnels sont appelés à travailler sous l'autorité du maire en dehors de ces périodes.



# 6 Qu'est-ce que le droit d'accueil?

La loi instituant un droit d'accueil a été promulguée par le Parlement le 20 août 2008.

Le principe de la loi est défini dans l'article 2 : « Tout enfant scolarisé dans une école maternelle ou élémentaire publique ou privée sous contrat est accueilli pendant le temps scolaire pour y suivre les enseignements prévus par les programmes. Il bénéficie gratuitement d'un service d'accueil lorsque ces enseignements ne peuvent lui être délivrés en raison de l'absence imprévisible de son professeur et de l'impossibilité de le remplacer. Il en est de même en cas de grève (...) »

## **Cette loi permet de concilier deux libertés :**

- la liberté pour les enseignants de faire grève ;
- la liberté pour les familles de poursuivre leurs activités professionnelles les jours de grève.

## **L'organisation du service d'accueil**

Les jours de grève, les enfants sont accueillis même si leur enseignant est absent pour fait de grève.

**L'État assure cet accueil si le nombre prévu d'enseignants faisant grève dans une école est inférieur à 25 %.**

**Les communes** assurent le service d'accueil si le nombre prévu d'enseignants faisant grève est supérieur ou égal à 25 % des enseignants des écoles publiques maternelles et élémentaires. Elles bénéficient en contrepartie d'une compensation financière de l'État et organisent ce service de façon souple. Elles peuvent ainsi choisir les personnels et les locaux, ou choisir de s'associer avec une autre commune pour organiser l'accueil.

Pour les **écoles privées sous contrat**, le service d'accueil relève de l'**organisme de gestion de l'école**. Une compensation financière est également prévue par la loi.

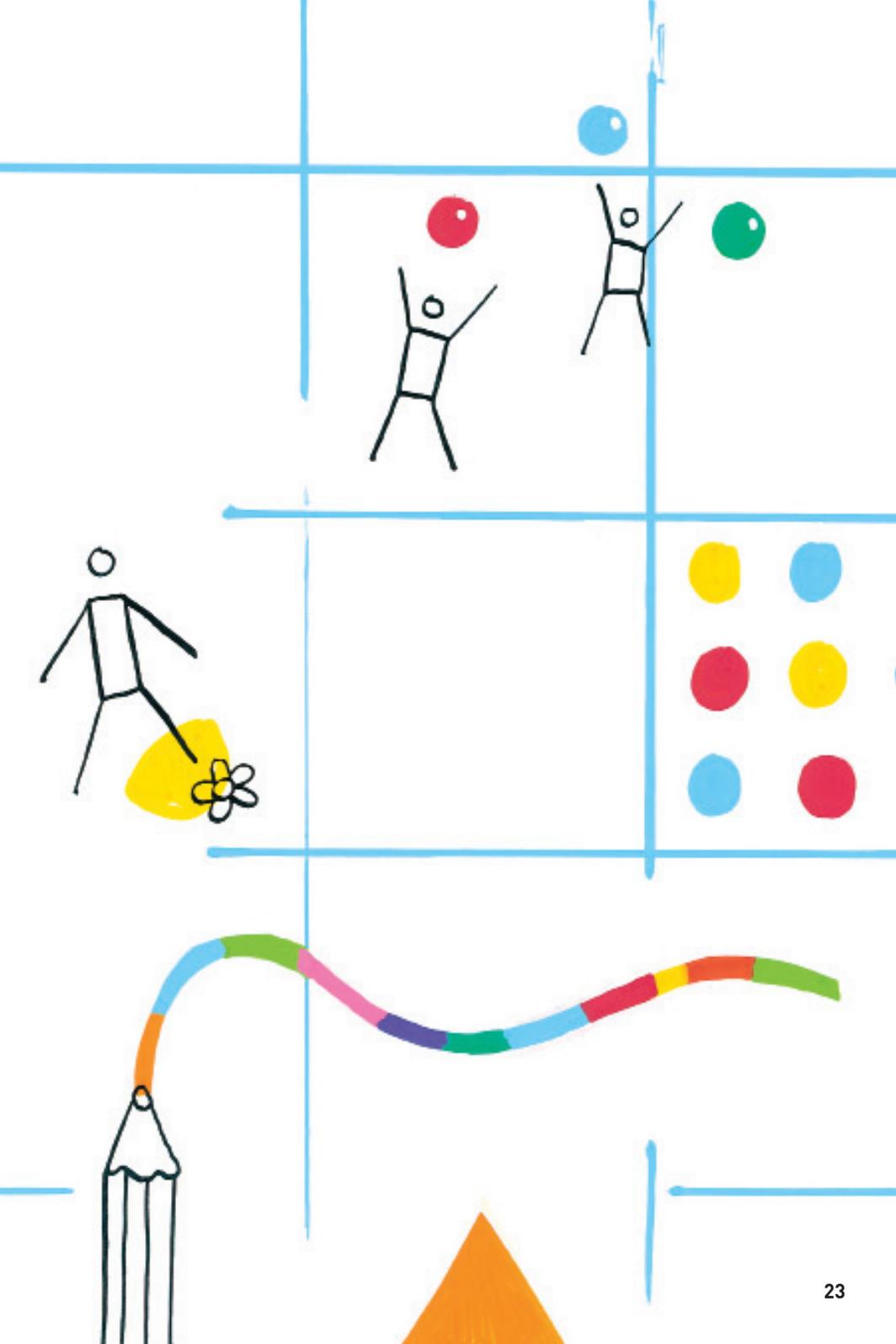




# Les programmes

Donner à chaque enfant les clés du savoir et les repères de la société dans laquelle il grandit est la première exigence de la République et l'unique ambition de l'école primaire.





# Préambule



Donner à chaque enfant les clés du savoir et les repères de la société dans laquelle il grandit est la première exigence de la République et l'unique ambition de l'école primaire.

Avec l'unification et l'allongement des parcours scolaires, la spécificité de l'école primaire s'est estompée. Elle a cessé d'incarner à elle seule l'idéal scolaire. Mais son rôle n'en est devenu que plus déterminant dans la réussite des élèves jusqu'au terme de la scolarité obligatoire, et au-delà.

**L'école primaire n'est pas une simple étape de la scolarité : c'est la clé du succès de toutes les autres.**

Elle construit les fondements d'une formation menant chacun à une qualification, et qui se prolongera tout au long de la vie.

C'est à la lumière de ce constat qu'il convient de tracer un nouvel horizon pour l'école primaire, tout en restant fidèle à la grande inspiration de l'école républicaine : **offrir à tous les enfants des chances égales de réussite et préparer, pour tous, une intégration réussie dans la société.**

L'école primaire doit transmettre et faire acquérir à chaque élève les connaissances et compétences fondamentales qui seront nécessaires

à la poursuite de sa scolarité au collège et, au-delà, dans les voies de formation choisies par l'élève. À cet égard, le socle commun de connaissances et de compétences institué par la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'École du 23 avril 2005 est la référence indispensable autour de laquelle seront organisés tous les enseignements de ce premier niveau de la scolarité obligatoire.

**L'école primaire doit avoir des exigences élevées qui mettent en œuvre à la fois mémoire et faculté d'invention, raisonnement et imagination, attention et apprentissage de l'autonomie, respect des règles et esprit d'initiative.**

C'est en proposant aux élèves un enseignement structuré et explicite, orienté vers l'acquisition des savoirs de base, et en leur offrant des entraînements systématiques à la lecture, à l'écriture, à la maîtrise de la langue française et des mathématiques, ainsi que de solides repères culturels, qu'on les préparera à la réussite. Le véritable moteur de la motivation des élèves réside dans l'estime de soi que donnent l'apprentissage maîtrisé et l'exercice réussi.

C'est la raison pour laquelle les élèves en difficulté doivent pouvoir bénéficier d'une aide personnalisée et différenciée dès que les premières difficultés apparaissent et avant qu'elles ne soient durablement installées.

Il est également indispensable que tous les élèves soient invités à réfléchir sur des textes et des documents, à interpréter, à construire une argumentation, non seulement en français mais dans toutes les disciplines, qu'ils soient entraînés à mobiliser leurs connaissances et compétences dans des situations progressivement complexes pour questionner, rechercher et raisonner par eux-mêmes. Ils doivent pouvoir partager le sens des mots, s'exprimer à l'oral comme par écrit pour communiquer dans un cercle élargi. L'intégration à la vie collective suppose aussi que l'école fasse une place plus importante aux arts, qui donnent des références communes et stimulent la sensibilité et l'imagination. Il faut également que chaque élève puisse s'épanouir par une pratique sportive quotidienne. L'école primaire développe enfin le respect et la tolérance qui fondent les droits de l'homme et qui se traduisent au quotidien par le respect des règles de civilité et de politesse.

Les programmes nationaux de l'école primaire définissent pour chaque domaine d'enseignement les connaissances et compétences à

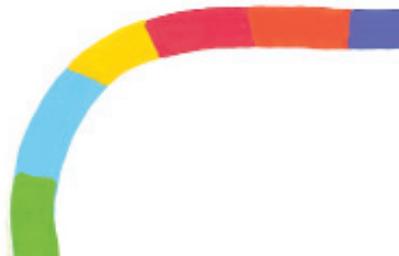
atteindre dans le cadre des cycles ; ils indiquent des repères annuels pour organiser la progressivité des apprentissages en français et en mathématiques. Ils laissent cependant libre le choix des méthodes et des démarches, témoignant ainsi de la confiance accordée aux maîtres pour une mise en œuvre adaptée aux élèves.

La liberté pédagogique induit une responsabilité : son exercice suppose des capacités de réflexion sur les pratiques et leurs effets. Elle implique aussi, pour les maîtres, l'obligation de s'assurer et de rendre compte régulièrement des acquis des élèves.

Les programmes de l'école primaire précisent le contenu des savoirs fondamentaux dont l'acquisition est un objectif pour tous les élèves.

**Les évaluations nationales de CE1 et CM2 permettront une évaluation régulière des acquis et du niveau des élèves ;** elles contribueront à la validation des paliers intermédiaires de maîtrise du socle commun de connaissances et compétences.

L'ambition retrouvée de l'école primaire passe par des programmes plus courts, plus clairs et plus ambitieux : tel est l'objectif des programmes présentés ci-après



## Programme de l'école maternelle

\* petite section

\* moyenne section

\* grande section

l'essentiel

L'école maternelle a pour finalité d'aider chaque enfant, selon des démarches adaptées, à devenir autonome et à s'approprier des connaissances et des compétences afin de réussir au cours préparatoire les apprentissages fondamentaux.

**L'objectif essentiel de l'école maternelle est l'acquisition d'un langage oral riche, organisé et compréhensible par l'autre.**

À l'école maternelle, l'enfant établit des relations avec d'autres enfants et avec des adultes. Il exerce ses capacités motrices, sensorielles, affectives, relationnelles et intellectuelles ; il devient progressivement un élève. Il découvre l'univers de l'écrit.

En répondant aux divers besoins des jeunes enfants qu'elle accueille, l'école maternelle soutient leur développement. Elle élargit leur univers relationnel et leur permet de vivre des situations de jeux, de recherches, de productions libres ou guidées, d'exercices, riches et variés, qui contribuent à enrichir la formation de leur personnalité et leur éveil culturel.



Elle laisse à chaque enfant le temps de s'accoutumer, d'observer, d'imiter, d'exécuter, de chercher, d'essayer, en évitant que son intérêt ne s'étiolle ou qu'il ne se fatigue. **Elle stimule son désir d'apprendre et multiplie les occasions de diversifier ses expériences et d'enrichir sa compréhension.**

Elle s'appuie sur le besoin d'agir, sur le plaisir du jeu, sur la curiosité et la propension naturelle à prendre modèle sur l'adulte et sur les autres, sur la satisfaction d'avoir dépassé des difficultés et de réussir.

Les activités proposées à l'école maternelle doivent offrir de multiples occasions d'expériences sensorielles et motrices en totale sécurité.

**L'organisation du temps y respecte les besoins et les rythmes biologiques des enfants tout en permettant le bon déroulement des activités et en facilitant leur articulation** ; plus souple avec les plus petits, la gestion du temps devient plus rigoureuse quand les enfants grandissent.

Le projet d'école est le moyen de garantir la continuité nécessaire entre l'école maternelle et l'école élémentaire dont la grande section, classe de l'école maternelle mais aussi première année des apprentissages fondamentaux, est la charnière. Il est conçu et mis en œuvre en liaison avec l'école élémentaire et peut être commun aux deux écoles. **La participation effective des parents au projet d'école et plus largement à la vie de l'école est recherchée.**

Le programme de l'école maternelle, sans horaire contraignant, présente les grands domaines d'activités à aborder sur les trois années qui précèdent l'entrée dans la scolarité obligatoire ; il fixe les objectifs à atteindre et les compétences à acquérir avant le passage à l'école élémentaire. La mise en œuvre du programme doit prendre en compte les étapes et le rythme du développement de l'enfant.

**L'école maternelle a un rôle essentiel dans le repérage et la prévention des déficiences ou des troubles, rôle qu'elle doit assumer pleinement, en particulier pour les troubles spécifiques du langage.**



# \* S'approprier le langage

l'essentiel

**Le langage oral est le pivot des apprentissages de l'école maternelle. L'enfant s'exprime et se fait comprendre par le langage. Il apprend à être attentif aux messages qu'on lui adresse, à les comprendre et à y répondre. Dans les échanges avec l'enseignant et avec ses camarades, dans l'ensemble des activités et, plus tard, dans des séances d'apprentissage spécifiques, il acquiert quotidiennement de nouveaux mots dont le sens est précisé, il s'approprie progressivement la syntaxe de la langue française (l'ordre des mots dans la phrase).**

La pratique du langage associée à l'ensemble des activités contribue à enrichir son vocabulaire et l'introduit à des usages variés et riches de la langue (questionner, raconter, expliquer, penser).

## Échanger, s'exprimer

Les enfants apprennent à échanger, d'abord par l'intermédiaire de l'adulte, dans des situations qui les concernent directement : ils font part de leurs besoins, de leurs découvertes, de leurs questions ; ils écoutent et répondent aux sollicitations. Ils nomment avec exactitude les objets qui les entourent et les actions accomplies. Progressivement, ils participent à des échanges à l'intérieur d'un groupe, attendent leur tour de parole, respectent le thème abordé. Ils redisent de manière expressive des comptines et interprètent des chants qu'ils ont mémorisés.

Ils apprennent peu à peu à communiquer sur des réalités de moins en moins immédiates ; ils rendent compte de ce qu'ils ont observé ou vécu, évoquent des événements à venir, racontent des histoires inventées, reformulent l'essentiel d'un énoncé entendu. Ils acquièrent progressivement les éléments de la langue nécessaires pour se faire comprendre, c'est-à-dire pour : désigner correctement les protagonistes concernés, marquer les liens entre les faits, exprimer les relations temporelles par le temps adéquat des verbes et les mots ou expressions pertinents, situer les objets ou les scènes et décrire les déplacements de manière pertinente.

## Comprendre

Une attention particulière est portée à la compréhension qui, plus que l'expression, est à cet âge étroitement liée aux capacités générales de l'enfant.

Les enfants apprennent à distinguer une question, une promesse, un ordre, un refus, une explication, un récit. Ils distinguent la fonction particulière des consignes données par l'enseignant et comprennent les termes usuels utilisés dans ce cadre.

Les enfants sont amenés à comprendre un camarade qui parle de choses qu'ils ne connaissent pas, un interlocuteur adulte, familier ou non, qui apporte des informations nouvelles. Grâce à la répétition d'histoires ou de contes adaptés à leur âge, classiques

et modernes, ils parviennent à comprendre des récits de plus en plus complexes ou longs, et peuvent les raconter à leur tour.

### Progresser vers la maîtrise de la langue française

En manipulant la langue, en écoutant des textes lus, les enfants s'approprient les règles qui régissent la structure de la phrase, ils apprennent l'ordre habituel des mots en français. À la fin de l'école maternelle, ils utilisent de manière adaptée les principales classes de mots (articles, noms, verbes, adjectifs, adverbes, prépositions) et produisent des phrases complexes. Ils composent progressivement des unités plus larges que la phrase : un énoncé, de très courts récits, des explications.

Chaque jour, dans les divers domaines d'activités, et grâce aux histoires que l'enseignant raconte ou lit, les enfants entendent des mots nouveaux, mais cette simple exposition ne suffit pas pour qu'ils les mémorisent. L'acquisition du vocabulaire exige des séquences spécifiques, des activités régulières de classification, de mémorisation de mots, de réutilisation du vocabulaire acquis, d'interprétation de termes inconnus à partir de leur contexte. En relation avec les activités et les lectures, l'enseignant veille à introduire chaque semaine des mots nouveaux (en nombre croissant au fil de l'année et d'année en année) pour enrichir le vocabulaire sur lequel s'exercent ces activités. Les enfants

apprennent ainsi le vocabulaire (noms, verbes, adjectifs, adverbes, prépositions) qui leur permet non seulement de comprendre ce qu'ils entendent (qui fait quoi ? à qui ? où ? quand ? comment ?), mais aussi d'échanger en situation scolaire, avec efficacité, et d'exprimer leur pensée au plus juste. Ces acquisitions décisives sont rendues possibles par l'attention que l'enseignant porte à chaque enfant, auquel il fournit les mots exacts en encourageant ses tentatives, et en reformulant ses essais pour lui faire entendre des modèles corrects. L'enseignant veille par ailleurs à offrir constamment à ses jeunes élèves un langage oral dont toute approximation est bannie ; c'est parce que les enfants entendent des phrases correctement construites et un vocabulaire précis qu'ils progressent dans leur propre maîtrise de l'oral.

### À la fin de l'école maternelle l'enfant est capable de :

- comprendre un message et agir ou répondre de façon pertinente ;
- nommer avec exactitude un objet, une personne ou une action ressortissant à la vie quotidienne ;
- formuler, en se faisant comprendre, une description ou une question ;
- raconter, en se faisant comprendre, un épisode vécu inconnu de son interlocuteur, ou une histoire inventée ;
- prendre l'initiative de poser des questions ou d'exprimer son point de vue.



# \* Découvrir l'écrit

l'essentiel

L'école maternelle introduit progressivement les enfants aux apprentissages fondamentaux. Les activités d'expression à l'oral, en particulier les séquences consacrées à l'acquisition du vocabulaire, les situations nombreuses d'écoute de textes que l'enseignant raconte puis lit, et la production d'écrits consignés par l'enseignant préparent les élèves à aborder l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Par trois activités clés (travail sur les sons de la parole, acquisitions du principe alphabétique et des gestes de l'écriture), l'école maternelle favorise grandement l'apprentissage systématique de la lecture et de l'écriture qui commencera au cours préparatoire.

## 1 - Se familiariser avec l'écrit Découvrir les supports de l'écrit

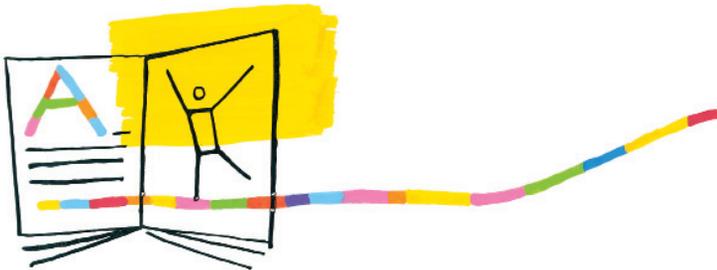
Les enfants découvrent les usages sociaux de l'écrit en comparant les supports les plus fréquents dans et hors de l'école (affiches, livres, journaux, revues, écrans,

enseignes...). Ils apprennent à les nommer de manière exacte et en comprennent les fonctions. Ils observent et manipulent des livres, commencent à se repérer dans une page, sur une couverture.

## Découvrir la langue écrite

Les enfants se familiarisent peu à peu avec le français écrit à travers les textes lus quotidiennement par l'enseignant. Afin qu'ils perçoivent la spécificité de l'écrit, ces textes sont choisis pour la qualité de leur langue (correction syntaxique, vocabulaire précis, varié et employé à bon escient) et la manière remarquable dont ils illustrent les genres littéraires auxquels ils appartiennent (contes, légendes, fables, poèmes, récits de littérature enfantine). Ainsi, tout au long de l'école maternelle, les enfants sont mis en situation de rencontrer des œuvres du patrimoine littéraire et de s'en imprégner. Ils deviennent sensibles à des manières de dire peu habituelles ; leur curiosité est stimulée par les questions de l'enseignant qui attirent leur attention sur des mots nouveaux ou des tournures de phrases qu'ils reprennent à leur compte dans d'autres situations. Après les lectures, les enfants reformulent ce qu'ils

ir ce qui reste  
s à mémoriser  
xtraits de textes.



### Contribuer à l'écriture de textes

Les enfants sont mis en situation de contribuer à l'écriture de textes, les activités fournissant des occasions naturelles de laisser des traces de ce qui a été fait, observé ou appris. Ils apprennent à dicter un texte à l'adulte qui les conduit, par ses questions, à prendre conscience des exigences qui s'attachent à la forme de l'énoncé. Ils sont ainsi amenés à mieux contrôler le choix des mots et la structure syntaxique. À la fin de l'école maternelle, ils savent transformer un énoncé oral spontané en un texte que l'adulte écrira sous leur dictée.

### À la fin de l'école maternelle, l'enfant est capable de :

- identifier les principales fonctions de l'écrit ;
- écouter et comprendre un texte lu par l'adulte ;
- connaître quelques textes du patrimoine, principalement des contes ;
- produire un énoncé oral dans une forme adaptée pour qu'il puisse être écrit par un adulte.

## 2 - Se préparer à apprendre à lire et à écrire

### Distinguer les sons de la parole

Les enfants découvrent tôt le plaisir de jouer avec les mots et les sonorités de la langue. Ils scandent les syllabes puis les manipulent (enlever une syllabe, recombinaison plusieurs syllabes dans un autre ordre...). Ils savent percevoir une syllabe identique dans plusieurs mots et situer sa position dans le mot (début, milieu, fin).

Progressivement, ils discriminent les sons et peuvent effectuer diverses opérations sur ces composants de la langue (localiser,

substituer, inverser, ajouter, combiner...). L'enseignant est attentif à la progression adoptée pour ces activités orales, exigeantes, qui portent sur des éléments très abstraits.

### Aborder le principe alphabétique

Les enfants se familiarisent avec le principe de la correspondance entre l'oral et l'écrit ; à cet égard, la fréquentation d'imagiers et d'abécédaires qui isolent les mots et les présentent avec une illustration mérite d'être encouragée. Grâce à l'observation d'expressions connues (la date, le titre d'une histoire ou d'une comptine) ou de très courtes phrases, les enfants comprennent que l'écrit est fait d'une succession de mots où chaque mot écrit correspond à un mot oral.

Ils découvrent que les mots qu'ils prononcent ou qu'ils entendent sont composés de syllabes ; ils mettent en relation les lettres et les sons. La discrimination des sons devient de plus en plus précise. Ils apprennent progressivement le nom de la plupart des lettres de l'alphabet qu'ils savent reconnaître, en caractères d'imprimerie et dans l'écriture cursive, sans que la connaissance de l'alphabet dans l'ordre traditionnel ne soit encore requise à ce stade. Pour une partie d'entre elles, ils leur associent le son qu'elles codent et le distinguent du nom de la lettre quand c'est pertinent. Les enfants découvrent ainsi le principe alphabétique, sans qu'il soit nécessaire de travailler avec eux toutes les correspondances.

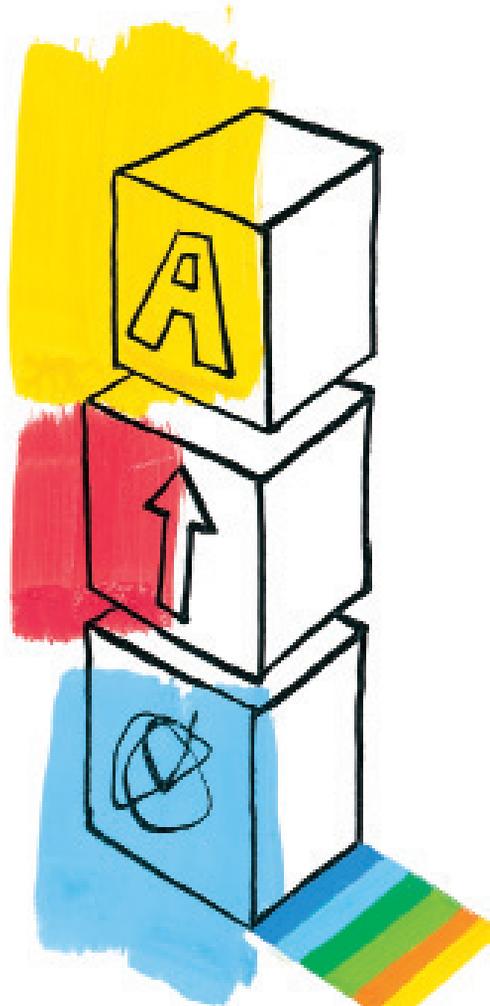
## Les programmes

### Apprendre les gestes de l'écriture

Sans que l'on doive réduire l'activité graphique à la préparation de l'écriture, les enfants observent et reproduisent quotidiennement des motifs graphiques afin d'acquérir le geste le mieux adapté et le plus efficace. L'entrée dans l'écriture s'appuie sur les compétences développées par les activités graphiques (enchaînements de lignes simples, courbes, continues...), mais requiert aussi des compétences particulières de perception des caractéristiques des lettres. L'écriture cursive est proposée à tous les enfants, en grande section, dès qu'ils en sont capables ; elle fait l'objet d'un enseignement guidé afin que ces premières habitudes installées favorisent la qualité des tracés et l'aisance du geste.

### À la fin de l'école maternelle, l'enfant est capable de :

- différencier les sons ;
- distinguer les syllabes d'un mot prononcé, reconnaître une même syllabe dans plusieurs énoncés ;
- faire correspondre les mots d'un énoncé court à l'oral et à l'écrit ;
- reconnaître et écrire la plupart des lettres de l'alphabet ;
- mettre en relation des sons et des lettres ;
- copier en écriture cursive, sous la conduite de l'enseignant, de petits mots simples dont les correspondances en lettres et sons ont été étudiées ;
- écrire en écriture cursive son prénom.



# \* Devenir élève

l'essentiel

L'objectif est d'apprendre à l'enfant à reconnaître ce qui le distingue des autres et à se faire reconnaître comme personne, à vivre avec les autres dans une collectivité organisée par des règles, à comprendre ce qu'est l'école et quelle est sa place dans l'école. Devenir élève relève d'un processus progressif qui demande à l'enseignant à la fois souplesse et rigueur.

## Vivre ensemble : apprendre les règles de civilité et les principes d'un comportement conforme à la morale

Les enfants découvrent les richesses et les contraintes du groupe auquel ils sont intégrés. Ils éprouvent le plaisir d'être accueillis et reconnus, ils participent progressivement à l'accueil de leurs camarades.

La dimension collective de l'école maternelle est une situation favorable pour que les enfants apprennent à dialoguer entre eux et avec des adultes et à prendre leur place dans les échanges. Ceux-ci doivent être l'occasion, pour les enfants, de mettre en œuvre les règles communes de civilité et de politesse, telles que le fait de saluer son maître au début et à la fin de la journée, de répondre aux questions posées, de remercier la personne qui apporte une aide ou de ne pas couper la parole à celui qui s'exprime. Une attention particulière sera apportée aux fondements moraux de ces règles de comportement, tels que le respect

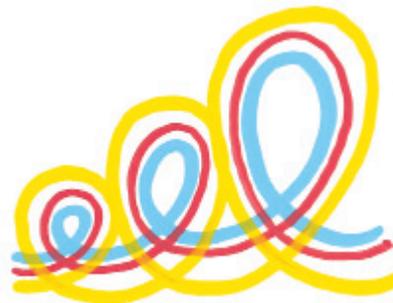
de la personne et des biens d'autrui, l'obligation de se conformer aux règles dictées par les adultes ou encore le respect de la parole donnée par l'enfant.

## Coopérer et devenir autonome

En participant aux jeux, aux rondes, aux groupes formés pour dire des comptines ou écouter des histoires, à la réalisation de projets communs, etc., les enfants acquièrent le goût des activités collectives et apprennent à coopérer. Ils s'intéressent aux autres et collaborent avec eux. Ils prennent des responsabilités dans la classe et font preuve d'initiative. Ils s'engagent dans un projet ou une activité, en faisant appel à leurs propres ressources ; ils font ainsi l'expérience de l'autonomie, de l'effort et de la persévérance.

## Comprendre ce qu'est l'école

Les enfants doivent comprendre progressivement les règles de la communauté scolaire, la spécificité de l'école, ce qu'ils y font, ce qui est attendu



## Les programmes

d'eux, ce qu'on apprend à l'école et pourquoi on l'apprend. Ils font la différence entre parents et enseignants.

Progressivement, ils acceptent le rythme collectif des activités et savent différer la satisfaction de leurs intérêts particuliers. Ils comprennent la valeur des consignes collectives. Ils apprennent à poser des questions ou à solliciter de l'aide pour réussir dans ce qui leur est demandé. Ils établissent une relation entre les activités matérielles qu'ils réalisent et ce qu'ils en apprennent (on fait cela pour apprendre, pour mieux savoir faire). Ils acquièrent des repères objectifs pour évaluer leurs réalisations ; en fin d'école maternelle, ils savent identifier des erreurs dans leurs productions ou celles de leurs camarades. Ils apprennent à rester attentifs de plus

en plus longtemps. Ils découvrent le lien entre certains apprentissages scolaires et des actes de la vie quotidienne.

### **À la fin de l'école maternelle l'enfant est capable de :**

- respecter les autres et respecter les règles de la vie commune ;
- écouter, aider, coopérer ; demander de l'aide ;
- éprouver de la confiance en soi ; contrôler ses émotions ;
- identifier les adultes et leur rôle ;
- exécuter en autonomie des tâches simples et jouer son rôle dans des activités scolaires ;
- dire ce qu'il apprend.





# \* Agir et s'exprimer avec son corps



l'essentiel

L'activité physique et les expériences corporelles contribuent au développement moteur, sensoriel, affectif et intellectuel de l'enfant. Elles sont l'occasion d'explorer, de s'exprimer, d'agir dans des environnements familiers, puis, progressivement, plus inhabituels. Elles permettent de se situer dans l'espace.

L'enfant découvre les possibilités de son corps ; il apprend à agir en toute sécurité tout en acceptant de prendre des risques mesurés, et à fournir des efforts tout en modulant son énergie. Il exprime ce qu'il ressent, nomme les activités et les objets manipulés ou utilisés, dit ce qu'il a envie de faire.

Les enseignants veillent à proposer des situations et des activités renouvelées d'année en année, de complexité progressive ; ils s'attachent à ce que les enfants aient assez de pratique pour progresser et leur font prendre conscience des nouvelles possibilités acquises.

**Par la pratique d'activités physiques libres ou guidées** dans des milieux variés, les enfants développent leurs capacités motrices dans des déplacements (courir, ramper, sauter, rouler, glisser, grimper, nager...), des équilibres, des manipulations (agiter, tirer, pousser) ou des projections et réceptions d'objets (lancer, recevoir). Des jeux de balle, des jeux d'opposition, des jeux d'adresse viennent compléter ces activités. Les enfants coordonnent des actions et les enchaînent. Ils adaptent

leur conduite motrice en vue de l'efficacité et de la précision du geste.

**Par la pratique d'activités qui comportent des règles**, ils développent leurs capacités d'adaptation et de coopération, ils comprennent et acceptent l'intérêt et les contraintes des situations collectives.

**Les activités d'expression à visée artistique** que sont les rondes, les jeux dansés, le mime, la danse permettent tout à la fois l'expression par un geste maîtrisé et le développement de l'imagination.

Grâce aux diverses activités, les enfants acquièrent **une image orientée de leur propre corps**. Ils distinguent ce qui est devant, derrière, au-dessus, au-dessous, puis à droite et à gauche, loin et près. Ils apprennent à suivre des parcours élaborés par l'enseignant ou proposés par eux ; ils verbalisent et représentent ces déplacements.

## À la fin de l'école maternelle l'enfant est capable de :

- adapter ses déplacements à des environnements ou contraintes variés ;
- coopérer et s'opposer individuellement ou collectivement ; accepter les contraintes collectives ;
- s'exprimer sur un rythme musical ou non, avec un engin ou non ; exprimer des sentiments et des émotions par le geste et le déplacement ;
- se repérer et se déplacer dans l'espace ;
- décrire ou représenter un parcours simple.



# \* Découvrir le monde

l'essentiel

À l'école maternelle, l'enfant découvre le monde proche ; il apprend à prendre et à utiliser des repères spatiaux et temporels. Il observe, il pose des questions et progresse dans la formulation de ses interrogations vers plus de rationalité. Il apprend à adopter un autre point de vue que le sien propre et sa confrontation avec la pensée logique lui donne le goût du raisonnement. Il devient capable de compter, de classer, d'ordonner et de décrire, grâce au langage et à des formes variées de représentation (dessins, schémas). Il commence à comprendre ce qui distingue le vivant du non-vivant (matière, objets).

## Découvrir les objets

Les enfants découvrent les objets techniques usuels (lampe de poche, téléphone, ordinateur...) et comprennent leur usage et leur fonctionnement : à quoi ils servent, comment on les utilise. Ils prennent conscience du caractère dangereux de certains objets. Ils fabriquent des objets en utilisant des matériaux divers, choisissent des outils et des techniques adaptés au projet (couper, coller, plier, assembler, clouer, monter et démonter...).



## Découvrir la matière

C'est en coupant, en modelant, en assemblant, en agissant sur les matériaux usuels comme le bois, la terre, le papier, le carton, l'eau, etc., que les enfants repèrent leurs caractéristiques simples. Ils prennent aussi conscience de réalités moins visibles comme l'existence de l'air et commencent à percevoir les changements d'état de l'eau.

## Découvrir le vivant

Les enfants observent les différentes manifestations de la vie. Élevages et plantations constituent un moyen privilégié de découvrir le cycle que constituent la naissance, la croissance, la reproduction, le vieillissement, la mort.

Ils découvrent les parties du corps et les cinq sens : leurs caractéristiques et leurs fonctions. Ils sont intéressés à l'hygiène et à la santé, notamment à la nutrition. Ils apprennent les règles élémentaires de l'hygiène du corps.

Ils sont sensibilisés aux problèmes de l'environnement et apprennent à respecter la vie.

## Découvrir les formes et les grandeurs

En manipulant des objets variés, les enfants repèrent d'abord des propriétés simples (petit/grand ; lourd/léger). Progressivement, ils parviennent à distinguer plusieurs critères, à comparer





et à classer selon la forme, la taille, la masse, la contenance.

### Approcher les quantités et les nombres

L'école maternelle constitue une période décisive dans l'acquisition de la suite des nombres (chaîne numérique) et de son utilisation dans les procédures de quantification. Les enfants y découvrent et comprennent les fonctions du nombre, en particulier comme représentation de la quantité et moyen de repérer des positions dans une liste ordonnée d'objets. Les situations proposées aux plus jeunes enfants (distributions, comparaisons, appariements...) les conduisent à dépasser une approche perceptive globale des collections. L'accompagnement qu'assure l'enseignant en questionnant (comment, pourquoi, etc.) et en commentant ce qui est réalisé avec des mots justes, dont les mots-nombres, aide à la prise de conscience. Progressivement, les enfants acquièrent la suite des nombres au moins jusqu'à 30 et apprennent à l'utiliser pour dénombrer. Dès le début, les nombres sont utilisés dans des situations où ils ont un sens et constituent le moyen le plus efficace pour parvenir au but : jeux, activités de la classe, problèmes posés par l'enseignant de comparaison, d'augmentation, de réunion, de distribution, de partage. La taille des collections, le fait de pouvoir agir ou non sur les objets sont des variables importantes que l'enseignant utilise pour adapter les situations aux capacités de chacun. À la fin de l'école maternelle, les problèmes constituent une première entrée dans l'univers du calcul mais c'est le cours préparatoire qui installera le symbolisme

(signes des opérations, signe "égal") et les techniques.

La suite écrite des nombres est introduite dans des situations concrètes (avec le calendrier par exemple) ou des jeux (déplacements sur une piste portant des indications chiffrées). Les enfants établissent une première correspondance entre la désignation orale et l'écriture chiffrée ; leurs performances restent variables mais il importe que chacun ait commencé cet apprentissage. L'apprentissage du tracé des chiffres se fait avec la même rigueur que celui des lettres.

### Se repérer dans le temps



Les enfants perçoivent très progressivement, grâce à une organisation régulière de l'emploi du temps, la succession des moments de la journée, puis celle des jours et des mois. À la fin de l'école maternelle, ils comprennent l'aspect cyclique de certains phénomènes (les saisons) ou des représentations du temps (la semaine, le mois). La notion de simultanéité est abordée dans des activités ou dans des histoires bien connues ; la représentation (dessins, images) contribue à la mettre en évidence. Dès la petite section, les enfants utilisent des calendriers, des horloges, des sabliers pour se repérer dans la chronologie et mesurer des durées. Ces acquisitions encore limitées seront à poursuivre au cours préparatoire. Par le récit d'événements du passé, par l'observation du patrimoine familial (objets conservés dans la famille...), ils apprennent à distinguer l'immédiat du passé proche et, avec encore des difficultés, du passé plus lointain.



## Les programmes

Toutes ces acquisitions donnent lieu à l'apprentissage d'un vocabulaire précis dont l'usage réitéré, en particulier dans les rituels, doit permettre la fixation.

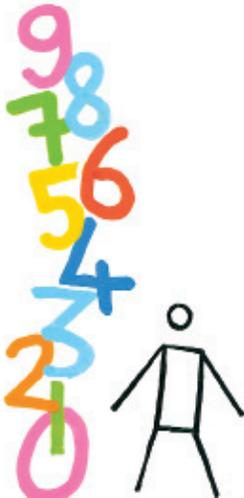
### Se repérer dans l'espace

Tout au long de l'école maternelle, les enfants apprennent à se déplacer dans l'espace de l'école et dans son environnement immédiat. Ils parviennent à se situer par rapport à des objets ou à d'autres personnes, à situer des objets ou des personnes les uns par rapport aux autres ou par rapport à d'autres repères, ce qui suppose une décentration pour adopter un autre point de vue que le sien propre. En fin d'école maternelle, ils distinguent leur gauche et leur droite. Les enfants effectuent des itinéraires en fonction de consignes variées et en rendent compte (récits, représentations graphiques). Les activités dans lesquelles il faut passer du plan horizontal au plan vertical, ou inversement, et conserver les positions relatives des objets ou des éléments représentés, font l'objet d'une attention particulière. Elles préparent à l'orientation dans l'espace graphique. Le repérage dans

l'espace d'une page ou d'une feuille de papier, sur une ligne orientée se fait en lien avec la lecture et l'écriture.

### À la fin de l'école maternelle l'enfant est capable de :

- reconnaître, nommer, décrire, comparer, ranger et classer des matières, des objets selon leurs qualités et leurs usages ;
- connaître des manifestations de la vie animale et végétale, les relier à de grandes fonctions : croissance, nutrition, locomotion, reproduction ;
- nommer les principales parties du corps humain et leur fonction, distinguer les cinq sens et leur fonction ;
- connaître et appliquer quelques règles d'hygiène du corps, des locaux, de l'alimentation ;
- repérer un danger et le prendre en compte ;
- utiliser des repères dans la journée, la semaine et l'année ;
- situer des événements les uns par rapport aux autres ;
- dessiner un rond, un carré, un triangle ;
- comparer des quantités, résoudre des problèmes portant sur les quantités ;
- mémoriser la suite des nombres au moins jusqu'à 30 ;
- dénombrer une quantité en utilisant la suite orale des nombres connus ;
- associer le nom de nombres connus avec leur écriture chiffrée ;
- se situer dans l'espace et situer les objets par rapport à soi ;
- se repérer dans l'espace d'une page ;
- comprendre et utiliser à bon escient le vocabulaire du repérage et des relations dans le temps et dans l'espace.





# \* Percevoir, sentir, imaginer, créer

l'essentiel

L'école maternelle propose une première sensibilisation artistique. Les activités visuelles et tactiles, auditives et vocales accroissent les possibilités sensorielles de l'enfant. Elles sollicitent son imagination et enrichissent ses connaissances et ses capacités d'expression ; elles contribuent à développer ses facultés d'attention et de concentration. Elles sont l'occasion de familiariser les enfants, par l'écoute et l'observation, avec les formes d'expression artistique les plus variées ; ils éprouvent des émotions et acquièrent des premiers repères dans l'univers de la création.

Ces activités entretiennent de nombreux liens avec les autres domaines d'apprentissages : elles nourrissent la curiosité dans la découverte du monde ; elles permettent à l'enfant d'exercer sa motricité ; elles l'encouragent à exprimer des réactions, des goûts et des choix dans l'échange avec les autres.

**Le dessin et les compositions plastiques** (fabrication d'objets) sont les moyens d'expression privilégiés.

Les enfants expérimentent les divers instruments, supports et procédés du dessin. Ils découvrent, utilisent et réalisent des images et des objets de natures variées. Ils construisent des objets en utilisant peinture, papiers collés, collage

en relief, assemblage, modelage...

Dans ce contexte, l'enseignant aide les enfants à exprimer ce qu'ils perçoivent, à évoquer leurs projets et leurs réalisations ; il les conduit à utiliser, pour ce faire, un vocabulaire adapté. Il les encourage à commencer une collection personnelle d'objets à valeur esthétique et affective.

**La voix et l'écoute** sont très tôt des moyens de communication et d'expression que les enfants découvrent en jouant avec les sons, en chantant, en bougeant.

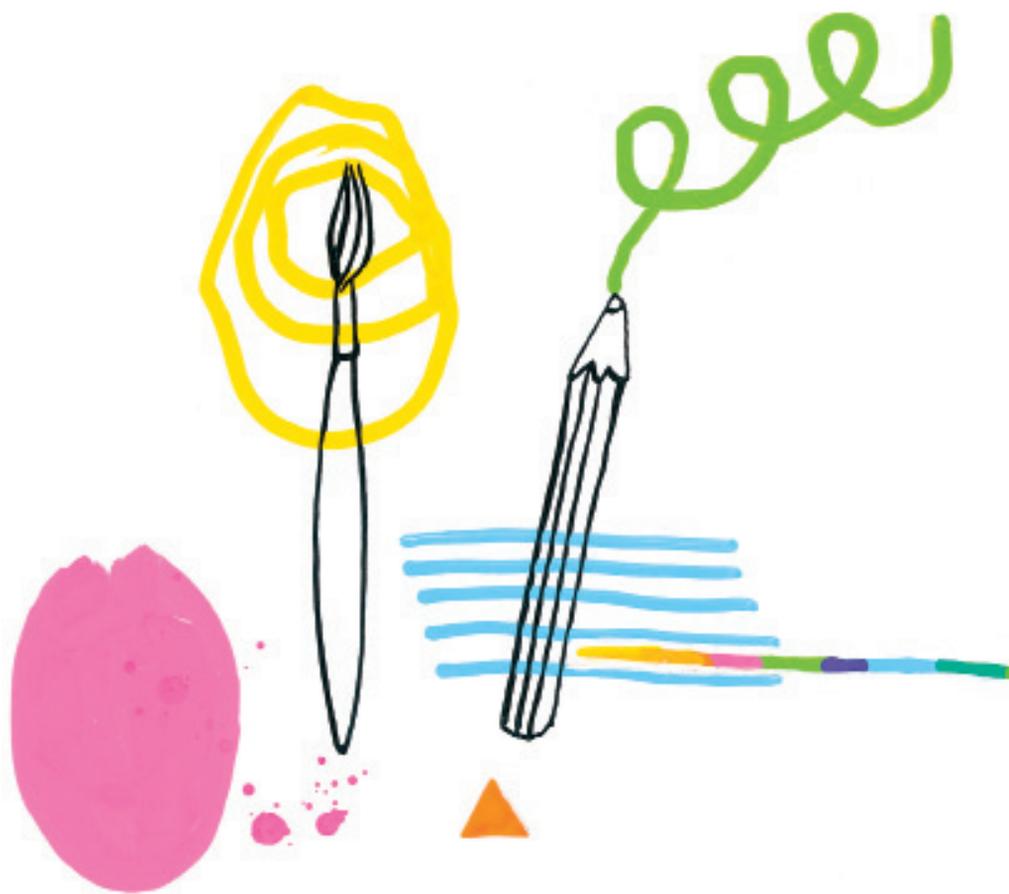
Pour les activités vocales, le répertoire de comptines et de chansons est issu de la tradition orale enfantine et comporte des auteurs contemporains, il s'enrichit chaque année. Les enfants chantent pour le plaisir, en accompagnement d'autres activités ; ils apprennent à chanter en chœur. Ils inventent des chants et jouent avec leur voix, avec les bruits, avec les rythmes. Les activités structurées d'écoute affinent l'attention, développent la sensibilité, la discrimination des sons et la mémoire auditive. Les enfants écoutent pour le plaisir, pour reproduire, pour bouger, pour jouer... Ils apprennent à caractériser le timbre, l'intensité, la durée, la hauteur par comparaison et imitation et à qualifier ces caractéristiques. Ils écoutent des œuvres musicales variées. Ils recherchent des possibilités sonores nouvelles en utilisant des instruments. Ils maîtrisent peu à peu le rythme et le tempo.

## Les programmes

### À la fin de l'école maternelle l'enfant est capable de :

- adapter son geste aux contraintes matérielles (instruments, supports, matériels);
- utiliser le dessin comme moyen d'expression et de représentation;
- réaliser une composition en plan ou en volume selon un désir exprimé;

- observer et décrire des œuvres du patrimoine, construire des collections;
- avoir mémorisé et savoir interpréter des chants, des comptines;
- écouter un extrait musical ou une production, puis s'exprimer et dialoguer avec les autres pour donner ses impressions.



# Repères pour organiser la progressivité des apprentissages à l'école maternelle

À l'école maternelle, les écarts d'âges entre les enfants, donc de développement et de maturité, ont une importance très forte ; le fait que le français soit ou non la langue de la famille influe également sur la vitesse des acquisitions. Les décalages entre enfants d'une même section ne sont pas, en général, des indices de difficulté ; ils expriment des différences qui doivent être prises en compte pour que chacun progresse dans son développement personnel. Les enseignants veilleront à éviter tout apprentissage prématuré.

Les tableaux suivants donnent des repères aux équipes pédagogiques pour organiser la progressivité des apprentissages.



# \* S'appropriier le langage

Petite section	Moyenne section	Grande section
<p><b>Échanger, s'exprimer</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Entrer en relation avec autrui par la médiation du langage.</li> <li>- Utiliser le pronom "je" pour parler de soi.</li> <li>- Répondre aux sollicitations de l'adulte en se faisant comprendre.</li> <li>- S'exprimer, dire des comptines très simples, chanter devant les autres.</li> <li>- Commencer à prendre sa place dans les échanges collectifs.</li> <li>- Se faire comprendre par le langage pour les besoins de la vie scolaire.</li> </ul> <p><b>Comprendre</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Comprendre une consigne simple dans une situation non ambiguë.</li> <li>- Écouter en silence un conte ou un poème courts.</li> <li>- Comprendre une histoire courte et simple racontée par l'enseignant : répondre à quelques questions très simples sur le texte écouté ; guidé par le maître ou par des images, reformuler quelques éléments de l'histoire écoutée.</li> <li>- Observer un livre d'images, ou très illustré, et traduire en mots ses observations.</li> </ul>	<p><b>Échanger, s'exprimer</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- S'exprimer dans un langage mieux structuré, en articulant correctement (les syllabes complexes avec enchaînement de consonnes peuvent être encore difficiles à prononcer).</li> <li>- Dire ou chanter une dizaine de comptines, chansons et poèmes, avec une bonne prononciation.</li> <li>- Décrire, questionner, expliquer en situation de jeu, dans les activités des divers domaines.</li> <li>- Participer à un échange collectif en écoutant autrui et en attendant son tour de parole.</li> <li>- Relater un événement inconnu des autres ; inventer une histoire sur une suite d'images ; faire des hypothèses sur le contenu d'un livre au vu de sa couverture et de ses illustrations. Dans tous les cas, ajuster son propos pour se faire comprendre en fonction de questions ou de remarques.</li> </ul> <p><b>Comprendre</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Comprendre les consignes des activités scolaires, au moins en situation de face à face avec l'adulte.</li> </ul>	<p><b>Échanger, s'exprimer</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dire, décrire, expliquer après avoir terminé une activité ou un jeu (hors contexte de réalisation).</li> <li>- Justifier un acte, un refus, une préférence en utilisant à bon escient "parce que".</li> <li>- Relater un événement inconnu des autres ; exposer un projet ; inventer une histoire (à partir de quelques images éventuellement).</li> <li>- Produire un oral compréhensible par autrui.</li> <li>- Participer à une conversation en restant dans le sujet de l'échange.</li> <li>- Dire comptines, poèmes ou autres textes en adoptant un ton approprié.</li> <li>- Chanter une dizaine de chansons apprises en classe.</li> </ul> <p><b>Comprendre</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Comprendre des consignes données de manière collective.</li> <li>- Comprendre une histoire lue par l'enseignant ; la raconter en restituant les enchaînements logiques et chronologiques ; l'interpréter ou la transposer</li> </ul>

## Petite section

**Progresser vers la maîtrise de la langue française**

- Se saisir d'un nouvel outil linguistique (lexical ou syntaxique) que l'enseignant lui fournit quand il lui manque, en situation, pour exprimer ce qu'il a à dire.
- Produire des phrases correctes, même très courtes.
- Comprendre, acquérir et utiliser un vocabulaire pertinent (noms et verbes en particulier ; quelques adjectifs en relation avec les couleurs, les formes et grandeurs) concernant :
  - . les actes du quotidien (hygiène, habillage, collation, repas, repos),
  - . les activités de la classe (locaux, matériel, matériaux, actions, productions),
  - . ses relations avec les autres : salutations (bonjour, au revoir), courtoisie (s'il vous plaît, merci).

## Moyenne section

- Écouter en silence un récit facile, mais plus étoffé que l'année précédente.

- Comprendre une histoire racontée ou lue par l'enseignant ; la raconter, au moins comme une succession logique et chronologique de scènes associées à des images.

**Progresser vers la maîtrise de la langue française**

- Connaître quelques termes génériques (animaux, fleurs, vêtements, etc.) ; dans une série d'objets (réels ou sous forme imagée), identifier et nommer ceux qui font partie de la classe d'un générique donné.
- Produire des phrases de plus en plus longues, correctement construites.
- Utiliser avec justesse le genre des noms, les pronoms usuels, les prépositions les plus fréquentes.
- Comprendre, acquérir et utiliser un vocabulaire pertinent (noms, verbes, adjectifs, adverbes, comparatifs) concernant :
  - . les actes du quotidien, les activités scolaires, les relations avec les autres (salutations, courtoisie, excuses),

## Grande section

- (marionnettes, jeu dramatique, dessin).
- Comprendre un texte documentaire lu par l'enseignant ; faire des liens avec les questions qui se posaient ou/et avec ce qui a été découvert en classe.
  - Apprécier une poésie, y repérer des mots évocateurs (ou amusants), faire part de ses impressions et les exprimer par un dessin ou une peinture libre.

**Progresser vers la maîtrise de la langue française**

- Produire des phrases complexes, correctement construites.
- Comprendre et utiliser à bon escient les temps des verbes pour exprimer le passé et le futur (le choix du temps étant plus important que la forme exacte du verbe conjugué).
- Comprendre, acquérir et utiliser un vocabulaire pertinent (noms, verbes, adjectifs, adverbes, comparatifs), concernant :
  - . les actes du quotidien et les relations avec les autres,
  - . les activités et savoirs scolaires et en particulier l'univers de l'écrit,
  - . les récits personnels et le rappel des histoires entendues (caractérisation des

Petite section	Moyenne section	Grande section
	<ul style="list-style-type: none"><li>les récits personnels, le rappel des histoires entendues (caractérisation des personnages, localisation, enchaînement logique et chronologique).</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>personnages, relations entre eux, enchaînement logique et chronologique, relations spatiales),</li><li>l'expression des sentiments ou émotions ressentis personnellement, ou prêtés aux autres et aux personnages d'histoires connues.</li><li>- S'intéresser au sens des mots : repérer un mot jamais entendu, essayer de comprendre un mot nouveau en contexte, interroger l'enseignant sur le sens d'un mot.</li></ul>



# \* Découvrir l'écrit

se familiariser avec l'écrit

Petite section	Moyenne section	Grande section
<p><b>Supports du texte écrit</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Reconnaître des supports d'écrits utilisés couramment en classe ; distinguer le livre des autres supports.</li> <li>- Utiliser un livre correctement du point de vue matériel.</li> </ul> <p><b>Initiation orale à la langue écrite</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Écouter des histoires racontées ou lues par le maître.</li> </ul> <p><b>Identification de formes écrites</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Reconnaître son prénom écrit en majuscules d'imprimerie.</li> <li>- Distinguer les lettres des autres formes graphiques (chiffres ou dessins variés).</li> </ul>	<p><b>Supports du texte écrit</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Reconnaître des supports d'écrits utilisés couramment en classe plus nombreux que durant l'année précédente.</li> <li>- Dans des situations simples (univers du vécu ou sujets déjà abordés), faire des hypothèses sur le contenu d'un texte au vu de la page de couverture du livre, d'images l'accompagnant.</li> <li>- Établir des liens entre des livres (imagiers / livres comportant texte et images ; livres racontant une histoire / n'en racontant pas).</li> </ul> <p><b>Initiation orale à la langue écrite</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Écouter des textes dits ou lus par l'enseignant qui accoutume l'enfant à comprendre un vocabulaire et une syntaxe moins familiers que ceux des textes entendus jusque-là.</li> <li>- Dans une histoire, identifier le personnage principal (c'est l'histoire de...); le reconnaître dans la suite des illustrations.</li> <li>- Rappeler le début d'une histoire lue par épisodes par l'adulte ; essayer d'anticiper sur la suite.</li> <li>- Comparer des histoires qui ont des points communs (même</li> </ul>	<p><b>Supports du texte écrit</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Reconnaître les types d'écrit rencontrés dans la vie quotidienne (livres, affiches, journaux, revues, enseignes, plaques de rue, affichages électroniques, formulaires...) et avoir une première idée de leur fonction.</li> <li>- Se repérer dans un livre (couverture, page, images, texte) ; s'orienter dans l'espace de la page.</li> </ul> <p><b>Écoute et compréhension de la langue écrite</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Après l'écoute attentive d'un texte lu, accéder à sa pleine compréhension en interrogeant le maître sur le sens inconnu de mots, d'expressions, de constructions de phrase.</li> <li>- Connaître un conte dans différentes versions ; établir des comparaisons précises entre elles.</li> <li>- Donner son avis sur une histoire.</li> </ul> <p><b>Contribuer à l'écriture d'un texte</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Produire un énoncé oral pour qu'il puisse être écrit par l'enseignant (vocabulaire précis, syntaxe adaptée, enchaînements clairs, cohérence d'ensemble).</li> </ul>

	Petite section	Moyenne section	Grande section
se familiariser avec l'écrit		<p>personnage principal, même univers).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître quelques textes du patrimoine, principalement des contes.</li> </ul> <p><b>Contribuer à l'écriture d'un texte</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Produire un énoncé oral dans une forme adaptée pour qu'il puisse être écrit (dictée à l'adulte).</li> </ul> <p><b>Identification de formes écrites</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Reconnaître son prénom écrit en écriture cursive.</li> <li>- Repérer des similitudes entre mots à l'écrit (lettres, syllabes) parmi les plus familiers (jours de la semaine, prénoms par exemple).</li> <li>- Reconnaître des lettres de l'alphabet.</li> </ul>	
se préparer à apprendre à lire et à écrire	<p><b>Distinguer les sons de la parole</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Jouer avec les formes sonores de la langue :</li> <li>- écouter et pratiquer de petites comptines très simples qui favoriseront l'acquisition de la conscience des sons (voyelles en rimes essentiellement),</li> <li>- redire sur le modèle de l'enseignant et répéter des formulettes, des mots de trois ou quatre syllabes en articulant et prononçant correctement.</li> </ul>	<p><b>Distinguer les sons de la parole</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Écouter et pratiquer en les prononçant correctement de petites comptines très simples qui favorisent l'acquisition de la conscience des sons (voyelles essentiellement et quelques consonnes sur lesquelles on peut aisément effectuer des jeux sonores).</li> <li>- Dans un énoncé oral simple, distinguer des mots (des noms d'objets, etc.), pour intégrer l'idée que le mot oral représente une unité de sens.</li> <li>- Scander les syllabes de mots, de phrases ou de courts textes.</li> </ul>	<p><b>Distinguer les sons de la parole</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pratiquer des comptines qui favorisent l'acquisition des sons, ainsi que des jeux sur les sons et sur les syllabes.</li> <li>- Distinguer mot et syllabe.</li> <li>- Dénombrer les syllabes d'un mot; localiser une syllabe dans un mot (début, fin).</li> <li>- Distinguer les sons constitutifs du langage, en particulier les voyelles, <i>a, e, i, o, u, é</i>, et quelques consonnes en position initiale (attaque) ou en terminale (rime) dans les mots (<i>f, s, ch, v, z, j</i>). Localiser un son dans un mot (début, fin).</li> </ul>

## Petite section

**Pour s'acheminer vers le geste de l'écriture : le contrôle des gestes**

- Imiter des gestes amples dans différentes directions.

## Moyenne section

- Repérer des syllabes identiques dans des mots, trouver des mots qui ont une syllabe finale donnée; trouver des mots qui riment.

**Pour s'acheminer vers le geste de l'écriture : les réalisations graphiques**

- Réaliser en grand les tracés de base de l'écriture : cercle, verticale, horizontale, enchaînement de boucles, d'ondulations, sur un plan vertical (tableau), puis horizontal (table).
- Imiter des dessins stylisés exécutés au moyen de ces tracés.
- Écrire son prénom en majuscules d'imprimerie en respectant l'horizontalité et l'orientation de gauche à droite.

## Grande section

- Discriminer des sons proches (/f/v, s/ch, s/z, ch/j).

**Aborder le principe alphabétique**

- Mettre en relation des sons et des lettres : faire correspondre avec exactitude lettre et son pour quelques voyelles et quelques consonnes, quand la forme sonore est bien repérée.
- Reconnaître la plupart des lettres.

**Apprendre le geste de l'écriture : l'entraînement graphique, l'écriture**

- Pratiquer des exercices graphiques conduisant à la maîtrise des tracés de base de l'écriture.
- Après avoir appris le son qui est transcrit par une lettre, tracer cette lettre en écriture cursive.
- Sous la conduite de l'enseignant, copier en écriture cursive de petits mots simples dont les correspondances entre lettres et sons ont été étudiées : écrire en contrôlant la tenue de l'instrument et la position de la page ; s'entraîner à recopier les mots d'abord écrits avec l'enseignant pour améliorer la qualité de sa production, taille et enchaînement des lettres en particulier.
- Écrire de mémoire son prénom en écriture cursive.

# L'ÉCOLE, UN CHEMIN VERS L'AVENIR



Ce guide est également disponible en version  
accessible aux malvoyants sur demande:

[guide-parents@education.gouv.fr](mailto:guide-parents@education.gouv.fr)



Consultez et téléchargez  
ce guide sur  
[www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)



# Pourquoi ce guide ?

À l'école maternelle, votre enfant va progressivement apprendre à vivre en groupe, à communiquer avec les adultes et les autres enfants et à découvrir le monde qui l'entoure.

- Comment est organisée sa scolarité ?
- À quoi ressemble une journée en maternelle ?
- Comment un enfant est-il aidé en cas de difficulté ?
- Quels sont vos droits et vos devoirs de parents ?
- Qui seront vos interlocuteurs ?

Pour répondre à l'ensemble de ces questions, le ministère de l'Éducation nationale a édité ce guide. Vous y trouverez les programmes d'enseignement et des conseils pratiques pour accompagner votre enfant dans sa scolarité.

Un guide des parents « Votre enfant à l'école CP-CM2 » existe également pour l'école élémentaire.

Ces deux guides sont consultables en ligne sur :

[www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)

